

██
██
██

Lorient, le 9 avril 2015

Objet : « Vers le code de la rue »

Compte rendu de la réunion du 3 avril 2015

Etaient présents :

Liste des participants jointe.

Diffusion :

Toutes personnes inscrites dans le groupe de travail

1 Réunion plénière avec visite sur site de situations caractéristiques existantes ou en projet.

1.1 Rappel : Objectif de cette réunion :

- **Evaluer des aménagements existants en matière de zone de rencontre et de doubles-sens cyclables et partager une approche commune du diagnostic de terrain.**
- **Préparer les réunions avec visites sur site par groupe en vue d'élaborer un plan de mise en œuvre priorisé.**

1.2 Rues visitées :

- Rue Palaric : double sens cyclable
- Rue Léo Le Bourgo : zone de rencontre
- Rue du Poulorio : zone de rencontre
- Rue Bigot : zone de rencontre
- Rues Marat, des Montagnards, des Girondins... : éligibles en zones de rencontre

2. Observations faites sur site et en salle suite à la visite.

2.1. Les aspects négatifs relevés :

- Les lignes droites sont à éviter (cas de la rue Le Bourgo ou Poulorio) : l'effet de couloir favorise le sentiment de priorité des véhicules et la vitesse.
- Tous les handicaps doivent être pris en compte au niveau des passages piétons : pose de BEV et accessibilité en fauteuil roulant (la pente trop importante au niveau du passage piéton à l'entrée de la rue Le Bigo devrait être rectifiée dans le cadre des travaux Triskell : présence de réseaux).
- Les panneaux en entrée de zone de rencontre sur mat doivent être positionnés suffisamment haut pour ne pas constituer un danger pour les personnes atteintes de handicap visuel.
- A contrario les panneaux trop hauts (réglementation 2,30 m) empêchent la bonne lisibilité de l'entrée de zone de rencontre

2.2 Les aménagements à retenir

- L'aménagement en entrée de la rue Bigot est intéressant : le passage piéton intégré au dispositif marque bien l'entrée d'une nouvelle zone, bon contraste visuel.



- Les bandes cyclables ne sont pas nécessaires en zones de rencontre : rue partagée, sauf parfois en entrée et sortie de rue pour marquer la présence éventuelle de cyclistes.
- En zones de rencontre, les chicanes permettent une modération de la vitesse des automobilistes. L'aménagement de by-pass vélo peut s'avérer nécessaire : passage latéral entre la chicane et le bord de trottoir afin de sécuriser la circulation des cyclistes..
- Un bi-mat pourrait être envisagé en entrée des zones de rencontre:
 - détectable par les personnes atteintes de handicap visuel
 - généralisation d'un mobilier type en entrées de zone de rencontre facilement identifiable
 - possibilité de compléter les panneaux réglementaires par des éléments de communication et d'information.

3. avril à juin : réunions avec visites sur site par groupe :

3 groupes de travail ont été constitués:

- **Groupe 1 : Centre-Ville-Kerentrech- Bois du Château-Le Rouho- Le Manio-Kervaric**
- **Groupe 2 : Kéroman-Merville-Kervéanec-Le Ter**
- **Groupe 3 : Keryado-Saint-Armel-Kerfichant-Lanveur**

Les cartes des rues identifiées à étudier et le tableau par quartier (renseignement des caractéristiques des rues et des aménagements à réaliser et propositions de rues à traiter en priorité) seront fournis le jour du RDV.

Nous vous proposons une première rencontre sur sites pour chacun des groupes constitués du 4 mai au 7 mai. [REDACTED]

Merci à tous pour votre participation.